

**ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2026**

# ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE

## ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2026

CONTENU	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	3 – 4
État de l'évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	8 – 14
Annexes des produits et charges par secteur	15 – 22

Aux membres de l'Association franco-yukonnaise

### **Opinion avec réserve**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association franco-yukonnaise, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association franco-yukonnaise au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Fondement de l'opinion avec réserve**

Comme nombre d'organismes sans but lucratif, l'entité tire des produits provenant de revenus de ventes de repas, de sirop d'érable et de billets de spectacles dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'entité et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits provenant de revenus de ventes de repas, de sirop d'érable et de billets de spectacles, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2026 et 2025, de l'actif à court terme aux 31 mars 2026 et 2025, et de l'actif net aux 1 avril 2025 et 2024 et aux 31 mars 2026 et 2025. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2026, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**


La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- 
- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne
  - Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
  - Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
  - Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
  - Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Edmonton, AB  
le 2 juin 2026



**Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés**

**ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE**  
**État des résultats**  
**pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026**

<b>PRODUITS</b>	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Patrimoine canadien	1 668 162 \$	1 235 764 \$
Emploi et Développement social Canada	954 564	530 171
Gouvernement du Yukon - Éducation	576 404	668 561
Société santé en français	283 749	353 319
Citoyenneté et Immigration Canada	266 190	275 539
RCCFC	262 247	61 500
CanNor	196 600	80 000
Ventes d'annonces	191 576	155 614
Gouvernement du Yukon - DSF	156 179	159 170
Autofinancement et autres	122 763	88 386
Justice Canada	113 705	80 000
Réseau.Presse Consortium des médias communautaires	113 418	166 975
FAAFC	92 291	106 673
Gouvernement du Yukon - Santé et des Affaires sociales	72 750	72 750
Intérêts	60 711	58 958
FJCF	57 312	13 534
Autres contributions	54 295	21 063
Gouvernement du Yukon - Tourisme et de la Culture	53 500	51 200
Abonnements, inscriptions et cotisations	38 978	39 482
Amortissement des apports reportés	37 428	22 406
Collectif Canadien de Journalisme	34 470	-
Gouvernement du Yukon - Conseil exécutif	32 860	32 860
Gouvernement du Yukon - Développement économique	18 066	368 322
Ventes de billets de spectacles	13 637	2 472
Gouvernement du Yukon - Justice	13 335	-
Ventes de sirop d'érable	9 480	9 238
Ventes de repas	6 234	7 898
Variation de la juste valeur des fonds mutuels	4 622	1 848
CNFS / ACUFC	-	35 000
	<b><u>5 505 526</u></b> \$	<b><u>4 698 703</u></b> \$

**ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE**  
**État des résultats**  
**pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026**

<b>CHARGES</b>	<u>2026</u>	<u>2025</u>
Salaires et avantages sociaux	2 973 876 \$	2 637 558 \$
Honoraires	846 562	664 687
Contributions aux organismes	367 046	185 904
Loyer et location de salles	301 369	268 776
Représentation, réunions et déplacements	288 577	307 790
Promotion et publicité	225 301	153 708
Fournitures de bureau	136 832	95 745
Informatique	70 629	55 216
Imprimerie	54 658	53 461
Amortissement des immobilisations corporelles	42 556	28 215
Télécommunications	33 058	26 784
Inscriptions	32 348	72 448
Assurances	17 373	13 477
Location d'équipements	13 639	13 034
Produits d'érable	11 218	8 581
Intérêts et frais bancaires	4 700	5 513
Coût des repas	2 967	8 427
	<u>5 422 709</u> \$	<u>4 599 324</u> \$
 <b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	 <u><u>82 817</u></u> \$	 <u><u>99 379</u></u> \$

**ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE**  
**État de l'évolution de l'actif net**  
**pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026**

<b>ACTIF NET</b>	Investi en Immobilisations	Grevé d'affectation (Note 11)	Non-grevé d'affectation	Total <u>2026</u>	Total <u>2025</u>
<b>Solde au début de l'exercice</b>	20 678 \$	1 265 340 \$	641 923 \$	1 927 941 \$	1 828 560 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(5 128)	8 008	79 937	82 817	99 379
Affectation interne fonds Aurore Boréale		11 786	(11 786)	-	-
Achats d'immobilisations	112 606	-	(112 606)	-	-
Apports reçus	<u>(106 635)</u>	<u>-</u>	<u>106 635</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b><u>21 521</u> \$</b>	<b><u>1 285 134</u> \$</b>	<b><u>704 103</u> \$</b>	<b><u>2 010 758</u> \$</b>	<b><u>1 927 939</u> \$</b>

**ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE**  
**État de la situation financière**  
**au 31 mars 2026**

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
<b>ACTIF</b>		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (Note 3)	1 940 168 \$	1 356 053 \$
Comptes clients	16 415	18 572
Compte client de l'organisme contrôlé (SIFY)	1 459	3 967
Subventions à recevoir	159 524	434 211
Intérêts à recevoir	12 822	14 631
Taxes sur les produits et services à recevoir	14 202	8 320
Dépôt à terme, préférentiel – 2,95 %, échéant en novembre 2026	22 566	22 097
Partie courante des hypothèques à recevoir (Note 6)	13 839	13 304
Frais payés d'avance	5 354	5 354
<b>TOTAL DE L'ACTIF À COURT TERME</b>	<u>2 186 349</u>	<u>1 876 509</u>
FONDS MUTUELS	45 280	40 659
INVESTISSEMENTS (Note 5)	876 454	866 279
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 4)	<u>191 363</u>	<u>121 394</u>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<u><b>3 299 446</b></u>	<u><b>2 904 841</b></u>
<b>PASSIF</b>		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes à payer et frais courus	374 510	356 087
Compte à payer à l'organisme contrôlé (SIFY)	13 315	16 617
Salaires et charges sociales à payer (Note 9)	387 450	309 653
Revenus reportés (Note 7)	343 571	193 827
<b>TOTAL PASSIF À COURT TERME</b>	<u>1 118 846</u>	<u>876 184</u>
PASSIF À LONG TERME		
Apports reportés afférents aux immobilisations (Note 10)	<u>169 842</u>	<u>100 716</u>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<u>1 288 688</u>	<u>976 900</u>
<b>ACTIF NET</b>		
ACTIF NET INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 521	20 678
ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTION (Note 11)	1 285 134	1 265 340
ACTIF NET NON-GREVÉ D'AFFECTION	704 103	641 923
	<u>2 010 758</u>	<u>1 927 941</u>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET</b>	<u><b>3 299 446</b></u> \$	<u><b>2 904 841</b></u> \$

Approuvé par les Administrateurs.trices:

\_\_\_\_\_ Administrateur.trice

\_\_\_\_\_ Administrateur.trice

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE**  
**État du flux de trésorerie**  
**pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026**

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Produits reçus de subventions gouvernementales	4 546 747 \$	3 241 578 \$
Produits reçus des clients	1 285 115	1 076 327
Intérêts reçus	38 037	35 597
Charges payées aux fournisseurs et employés	<u>(5 293 117)</u>	<u>(4 615 150)</u>
	<u>576 782</u>	<u>( 261 648)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produits d'apports reportés	<u>106 635</u>	<u>57 819</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Remboursement des hypothèques à recevoir	13 304	11 823
Achats d'immobilisations	<u>(112 606)</u>	<u>(57 819)</u>
	<u>( 99 302)</u>	<u>( 45 996)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE	584 115	( 249 825)
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>1 356 053</u>	<u>1 605 878</u>
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><b>1 940 168</b></u> \$	<u><b>1 356 053</b></u> \$

**ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 mars 2026**

## **1. OBJECTIF DE L'ORGANISME ET DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE**

L'Association franco-yukonnaise (Association) est un organisme sans but lucratif incorporé sous la *Loi sur les Sociétés du Yukon*, qui est l'organisme porte-parole officiel et leader du développement de la communauté franco-yukonnaise depuis 1982. L'Association franco-yukonnaise vise à améliorer la qualité de la vie en français des francophones du Yukon.

L'Association est un organisme sans but lucratif et elle est ainsi exonérée d'impôt sur le revenu.

Les activités de l'Association dépendent des contributions de différents paliers gouvernementaux à 77 % (2025-77 %).

## **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers de l'Association ont été préparés conformément aux normes canadiennes comptables pour les organismes sans but lucratif et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées :

### **Utilisation d'estimations**

- a) Dans la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations telles que la durée de vie utile et l'amortissement des immobilisations et des apports reportés ainsi que sur les montants des revenus et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

### **Comptabilisation des produits**

- b) L'Association a recours à la méthode du report pour comptabiliser les apports (subventions et contributions). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles qui seront amorties sont reportés. Ils seront comptabilisés en produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquises.

Les produits provenant d'autofinancement et autres, des ventes d'annonces, de repas, de sirop d'érable et billets de spectacles sont comptabilisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord que les services ou marchandises sont reçus par le client, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits provenant des abonnements, inscriptions, cotisations et commandites sont comptabilisés au moment où ils sont perçus.

Les revenus de placements, qui sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice, consistent de produits d'intérêts.

**ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 mars 2026**

## 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### Organisme contrôlé

- c) L'Association contrôle la Société des immeubles franco-yukonnais du fait que les deux organismes partagent le même conseil d'administration et ainsi, l'Association franco-yukonnaise détermine les politiques stratégiques en matière de fonctionnement ou d'exploitation, d'investissement et de financement de l'Association franco-yukonnaise. Les états financiers de Société des immeubles franco-yukonnais ne sont pas consolidés dans les états financiers de l'Association. L'Association a plutôt choisi de divulguer la situation financière ainsi que les résultats des activités et les flux de trésorerie de cette entité à la note 11.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

- d) La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes bancaires et, s'il y a lieu, les placements qui ont une échéance inférieure à trois mois à compter de leur date d'acquisition.

### Immobilisations corporelles

- e) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations corporelles sont comptabilisés au coût dans l'état de la situation financière. Le coût est considéré comme étant la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties annuellement sur la durée d'utilisation probable comme suit:

Mobilier et aménagement	20 % (dégressif)
Équipement informatique	30 % (dégressif)

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Association, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

### Instruments financiers

- f) Les actifs et passifs financiers sont tous évalués initialement à la juste valeur, à l'exception de certaines transactions avec lien de dépendance qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange, selon le cas. L'Association évalue ultérieurement tous ses actifs et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les comptes clients, le compte client de l'organisme contrôlé, les subventions à recevoir, les intérêts à recevoir, les dépôts à terme et les hypothèques à recevoir.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des fonds mutuels. La juste valeur de ces placements est déterminée en fonction des cours boursiers à la date de clôture.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes à payer et frais courus, le compte à payer à l'organisme sous contrôle et les salaires et charges sociales à payer.

**ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 mars 2026**

## 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### Instruments financiers (suite)

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

### Apports reçus sous forme de biens et de services

- g) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports sous forme de biens sont évalués à leur juste valeur.

### Dépréciation d'actifs financiers

- h) Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

### Ventilation des charges

- i) L'association ventile une partie de ses charges de fonctionnement général selon des clés de répartition qu'elle juge adaptées à chaque type de charge. Une partie des charges de fonctionnement est répartie entre les projets en fonction du budget approuvé dans l'accord de contribution, lequel est établi selon les besoins réels de l'association pour chaque projet.

## 3. ENCAISSE GRÉVÉE D'AFFECTION EXTERNE

	<u>2026</u>		<u>2025</u>	
Encaisse grevée d'affectation externe - Subventions reportées	343 571	\$	193 827	\$
Encaisse non-grevée d'affectation externe	<u>1 596 597</u>		<u>1 162 226</u>	
	<u>1 940 168</u>	\$	<u>1 356 053</u>	\$

## 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût		Amortissement Accumulé		Valeur nette <u>2026</u>		<u>2025</u>	
Mobilier et aménagement	302 438	\$	197 196	\$	105 242	\$	88 078	\$
Équipement informatique	254 290		168 169		86 121		33 316	
	<u>444 202</u>	\$	<u>322 808</u>	\$	<u>191 363</u>	\$	<u>121 394</u>	\$

**ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 mars 2026**

**5. INVESTISSEMENTS**

	<u>2026</u>		<u>2025</u>	
4,25 %, échu en septembre 2025	-	\$	271 702	\$
4,55 %, échéant en septembre 2027	285 701		273 267	
2,80 %, échéant en septembre 2028	283 282		-	
Hypothèque à recevoir – SIFY (Note 6)	<u>307 471</u>		<u>321 310</u>	
	<u>876 454</u>	\$	<u>866 279</u>	\$

**6. HYPOTHÈQUES À RECEVOIR**

	<u>2026</u>		<u>2025</u>	
Hypothèque à recevoir – SIFY	321 310		334 614	
Moins : Portion à court terme	<u>13 839</u>		<u>13 304</u>	
Portion à long terme	<u>307 471</u>	\$	<u>321 310</u>	\$

L'hypothèque est garantie par l'édifice et le terrain d'une valeur comptable nette de 1 557 502 \$, remboursable par paiements mensuels de 2 184 \$ incluant capital et intérêts, portant un taux d'intérêt de 4%, échéant le 31 décembre 2027.

**7. REVENUS REPORTÉS**

	Solde d'ouver- ture		Montants Reçus/ remboursés		Montants utilisés		Solde de fermeture	
Gouvernement du Yukon - Éducation	-	\$	673 119		624 651		48 468	\$
Emploi Développement Social Canada	41 898		1 076 775		971 510		147 163	
Patrimoine canadien	73 068		1 624 411		1 697 479		-	
RCCFC	-		308 760		273 102		35 658	
FAAFC	36 861		93 104		92 291		37 674	
FCCF	9 987		12 000		15 987		6 000	
Gouvernement du Yukon - DSF	4 190		156 945		156 179		4 956	
Citoyenneté et Immigration Canada- RIFY	-		139 964		85 575		54 389	
FJCF	3 000		57 312		57 312		3 000	
Réseau.Presse Consortium des médias communautaires	19 538		93 880		113 418		-	
Autres	<u>5 285</u>		<u>6 263</u>		<u>5 285</u>		<u>6 263</u>	
	<u>193 827</u>	\$	<u>4 242 533</u>		<u>4 092 789</u>		<u>343 571</u>	\$

**ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 mars 2026**

## 8. FACILITÉ DE CRÉDIT

L'Association détient une carte de crédit ayant une limite autorisée de 50 000 \$ garantie par un dépôt à terme. Le dépôt à terme échéant en novembre 2026 est donné en garantie de la carte de crédit.

## 9. REMISES GOUVERNEMENTALES

Le montant dû pour les remises gouvernementales autres que les comptes qui sont présentés séparément dans le bilan est 36 838 \$ (2025 – 34 353 \$). Ce montant est inclus dans les salaires et cotisations sociales à payer.

## 10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent les soldes non-amortis des apports affectés ayant servi à l'acquisition d'immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	<u>2026</u>		<u>2025</u>	
Solde d'ouverture	100 716	\$	65 303	\$
Subventions reçues pendant l'année	106,555		57 819	
Moins: Montant amorti	<u>(37 429)</u>		<u>(22 406)</u>	
Solde de fermeture	<u>169 842</u>	\$	<u>100 716</u>	\$

## 11. ACTIFS NETS GREVÉS D'AFFECTION

	<u>2026</u>		<u>2025</u>	
Fonds Service en région	10 000	\$	10 000	\$
Fonds PCS	2 865		2 865	
Fonds Aurore boréale	50 302		38 516	
Fonds d'investissement communautaire	<u>1 221 967</u>		<u>1 213 959</u>	
Actifs nets grevés d'affectations	<u>1 285 134</u>	\$	<u>1 265 340</u>	\$

Le Fonds Service en région vise à développer des initiatives pour les francophones en région. Le Fonds Aurore boréale vise à soutenir l'Aurore boréale dans l'éventualité d'un manque à gagner dans la vente de publicité. Le Fonds PCS a été créé dans l'éventualité d'une évaluation de gouvernance indépendante pour le PCS. Le Fonds d'investissement communautaire vise à développer la capacité financière de soutenir des projets et des initiatives qui visent l'avancement de la Franco-Yukonnie et qui contribuent à accroître l'espace francophone au Yukon.

## 12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Un total de 17 695 \$ (2025 : 26 368 \$) a été versé aux administrateurs ou à des sociétés sous leur contrôle en contrepartie de divers services. Par ailleurs, un montant de 389 \$ (2025 : 2 090 \$) demeure dû à l'une de ces sociétés. Ces transactions ont été réalisées dans le cadre normal des activités et comptabilisées à leur valeur d'échange, correspondant au montant convenu entre les parties apparentées.

**ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 mars 2026**

### 13. ORGANISME CONTRÔLÉ

L'Association contrôle la Société des immeubles franco-yukonnais parce que les deux organismes partagent le même conseil d'administration et ainsi, l'Association franco-yukonnaise détermine les politiques stratégiques en matière de fonctionnement ou d'exploitation, d'investissement et de financement de la Société.

L'Association a versé des loyers pour la location d'espaces à bureau et la location de salles et autres pour un montant de 248 603 \$ (2025 – 237 931 \$) à la Société des immeubles franco-yukonnais. De plus, l'Association a comptabilisé des produits d'intérêts sur une hypothèque à recevoir de la Société des immeubles franco-yukonnais pour un montant de 12 864 \$ (2025 – 13 378 \$) (Note 6). Ce montant est inclus dans le poste « Intérêts gagnés » à l'état des résultats. Finalement, l'Association a comptabilisé des produits relativement à des frais d'administration pour un montant de 12 000 \$ (2025 - 12 000 \$) à la Société des immeubles franco-yukonnais. Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie convenue entre les parties.

L'Association a choisi de divulguer les informations suivantes provenant des états financiers de la Société des immeubles franco-yukonnais pour l'exercice clos le 31 mars 2026 :

<b>BILAN</b>	<u>2026</u>		<u>2025</u>	
Actif	<u>1 812 800</u>	\$	<u>1 979 287</u>	\$
Passif	1 173 723		1 335 930	
Actif net	<u>639 157</u>		<u>643 357</u>	
	<u>1 812 880</u>	\$	<u>1 979 287</u>	\$
<b>ÉTAT DES RÉSULTATS</b>	<u>2026</u>		<u>2025</u>	
Produits	395 769	\$	414 028	\$
Charges	<u>399 969</u>		<u>386 946</u>	
Excédent (Insuffisance) net des produits sur les charges	<u>(4 200)</u>	\$	<u>27 082</u>	\$
<b>FLUX DE TRÉSORERIE</b>	<u>2026</u>		<u>2025</u>	
Encaisse provenant des activités de fonctionnement	(26 641)	\$	101 114	\$
Encaisse provenant des activités de financement	(9 175)		152 868	
Encaisse utilisée dans les activités d'investissement	<u>(31 300)</u>		<u>(175 59)</u>	
Augmentation de l'encaisse	<u>(67 116)</u>		78 385	
Encaisse au début de l'exercice	<u>294 053</u>		<u>215 668</u>	
Encaisse à la fin de l'exercice	<u>226 937</u>	\$	<u>294 053</u>	\$

**ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 mars 2026**

#### **14. Régime de retraite**

La quasi-totalité des employés éligibles de L'AFY sont membres du régime de retraite des Collèges d'arts appliqués et de technologie (CAAT) (le « régime »), qui est un régime de retraite multi-employeurs à prestations définies offert à tous les employés admissibles des membres du CAAT. L'AFY verse des cotisations au régime égales à celles des employés. Les gouverneurs du régime établissent les taux de cotisation pour assurer la viabilité à long terme du régime.

Tout excédent ou déficit de pension est une responsabilité commune des membres et des employeurs et peut affecter les taux de cotisation futurs. L'AFY ne comptabilise aucune quote-part de l'excédent ou du déficit du régime, car les informations disponibles sont insuffisantes pour déterminer la quote-part de L'AFY dans les actifs et les passifs du régime sous-jacent. La dernière évaluation actuarielle déposée auprès des organismes de réglementation des retraites au 1er janvier 2026 indiquait un excédent actuariel de 6,7 milliards de dollars (6,1 milliards de dollars en 2025).

#### **15. INSTRUMENTS FINANCIERS**

L'Association, par l'intermédiaire de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. L'analyse suivante décrit l'exposition de l'Association aux risques au 31 mars 2026.

Risque de crédit :

L'Association est exposée à ce risque en regard à ses comptes clients, son compte client de l'organisme contrôlé, ses subventions à recevoir et ses hypothèques à recevoir.

Risque de taux d'intérêt :

L'Association est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses dépôts à terme et ses hypothèques à recevoir à taux fixes. Ces instruments financiers exposent l'Association à un risque de juste valeur.

Risque de liquidité :

L'Association est exposée à ce risque principalement en regard à ses comptes à payer et frais courus, son compte à payer à l'organisme contrôlé et, ses salaires et charges sociales.

**ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS PAR SECTEUR**  
**Administration, coordination, justice, relations communautaires et fonds d'investissement**  
**pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026**

	2026	2025
<b>PRODUITS</b>		
Patrimoine canadien *	454 395 \$	454 395 \$
Justice Canada	113 705	80 000
Intérêts	60 711	58 958
Autofinancement et autres	25 244	19 734
Gouvernement du Yukon - Justice	13 335	-
Gouvernement du Yukon - DSF	5 000	5 000
Variation de la juste valeur des fonds mutuels	4 622	1 848
Autres contributions	-	300
	<u>677 012</u>	<u>620 235</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et avantages sociaux	378 068	358 915
Honoraires	97 836	67 553
Loyer et location de salles	44 344	42 157
Contributions aux organismes	46 535	16 200
Représentation, réunions et déplacements	21 638	29 888
Fournitures de bureau	17 974	17 520
Informatique	12 549	15 475
Promotion et publicité	8 024	7 723
Télécommunications	5 605	5 297
Assurances	3 964	4 807
Inscriptions	1 970	79
Intérêts et frais bancaires	1 520	1 574
Imprimerie	727	1 208
Achat d'immobilisations	704	2 032
Location d'équipements	622	626
	<u>642 080</u>	<u>571 054</u>
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	<u>34 932</u>	<u>49 181</u>
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Amortissement des apports reportés	1 841	2 044
Actifs immobilisés	704	2 032
Moins: Amortissement des immobilisations corporelles	3 399	3 925
Subventions utilisées pour achat d'immobilisations	-	2 032
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>34 078</u></u> \$	<u><u>47 300</u></u> \$

\*Programmation de base

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE**  
**ÉTATS DES RÉSULTATS PAR SECTEUR**  
**Aurore boréale**  
**pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026**

	2026	2025
<b>PRODUITS</b>		
Vente d'annonces *	191 576 \$	155 614 \$
Patrimoine canadien **	144 870	120 690
Réseau.Presse Consortium des médias communautaires	113 418	166 975
Collectif Canadien de Journalisme	34 470	-
Autofinancement et autres	19 167	3 688
Abonnements, inscriptions et cotisations	15 012	16 240
Autres contributions	-	3 410
	<u>518 513</u>	<u>466 617</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et avantages sociaux	339 252	340 844
Honoraires	46 990	39 652
Imprimerie	41 123	43 185
Fournitures de bureau	12 948	6 935
Loyer et location de salles	11 451	11 666
Informatique	9 716	7 073
Promotion et publicité	6 123	1 181
Représentation, réunions et déplacements	5 608	10 002
Télécommunications	2 998	3 144
Locations d'équipements	638	638
Intérêts et frais bancaires	621	640
Inscriptions	550	585
Assurances	360	360
	<u>478 378</u>	<u>465 905</u>
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	<u>40 135</u>	<u>712</u>
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Amortissement des apports reportés	726	1 037
Moins: Amortissement des immobilisations corporelles	<u>1 573</u>	<u>2 211</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>39 288</u></u> \$	<u><u>( 462)</u></u> \$

\* 2026 (Vente d'annonces: un montant de 70 214 \$ a été reçu de divers services de l'AFY)

\* 2025 (Vente d'annonces: un montant de 47 450 \$ a été reçu de divers services de l'AFY)

\*\*2026 (Programmation de base 55 685 \$, Aide aux éditeurs 89 185\$)

\*\*2025 (Programmation de base 55 685 \$, Aide aux éditeurs 65 005 \$)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE**  
**ÉTATS DES RÉSULTATS PAR SECTEUR**  
**Développement économique**  
**pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026**

	2026	2025
<b>PRODUITS</b>		
Emploi et Développement social Canada	971 510 \$	505 171 \$
Citoyenneté et Immigration Canada	267 460	276 780
CanNor	160 000	80 000
Autofinancement et autres	26 203	24 389
Gouvernement du Yukon - Tourisme et de la Culture	25 000	29 200
Gouvernement du Yukon - Développement économique	18 066	368 322
Patrimoine canadien	-	79 256
	<u>1 468 239</u>	<u>1 363 118</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et avantages sociaux	970 320	885 362
Promotion et publicité	151 353	103 557
Représentation, réunions et déplacements	97 310	144 081
Loyer et location de salle	90 375	90 881
Honoraires	73 043	56 515
Inscriptions	24 261	43 354
Achat d'immobilisations	18 216	1 240
Informatique	13 993	8 153
Fournitures de bureau	11 563	9 940
Imprimerie	6 965	3 001
Télécommunications	5 720	5 731
Assurances	4 164	4 164
Intérêts et frais bancaires	1 279	1 462
Location d'équipements	159	159
	<u>1 468 721</u>	<u>1 357 600</u>
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	<u>( 482)</u>	<u>5 518</u>
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Amortissement des apports reportés	4 543	2 312
Actifs immobilisés	18 216	1 240
Moins: Amortissement des immobilisations corporelles	4 546	2 317
Subventions utilisées pour achat d'immobilisations	18 216	1 240
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>( 485)</u></u> \$	<u><u>5 513</u></u> \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE**  
**ÉTATS DES RÉSULTATS PAR SECTEUR**  
**Jeunesse**  
**pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026**

	2026	2025
<b>PRODUITS</b>		
FJCF	57 312 \$	13 534 \$
Patrimoine canadien *	44 115	44 115
Autofinancement et autres	42 929	15 200
Gouvernement du Yukon - Conseil exécutif	32 860	32 860
Gouvernement du Yukon - Éducation	25 000	25 000
Autres contributions	18 400	8 000
	<u>220 616</u>	<u>138 709</u>
 <b>CHARGES</b>		
Salaires et avantages sociaux	134 222	81 266
Contribution aux organismes	20 841	-
Représentation, réunions et déplacements	13 970	2 432
Honoraires	13 380	2 385
Loyer et location de salles	13 233	13 112
Fournitures de bureau	12 904	4 574
Promotion et publicité	7 895	4 332
Télécommunications	1 632	1 582
Imprimerie	1 016	443
Informatique	884	1 368
Inscriptions	639	24 551
Coût des repas	-	2 193
Intérêts et frais bancaires	-	472
	<u>220 616</u>	<u>138 710</u>
 Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	 <u>-</u>	 <u>( 1)</u>
 Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Amortissement des apports reportés	6	8
Moins: Amortissement des immobilisations corporelles	<u>72</u>	<u>91</u>
 INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	 <u><u>( 66)</u></u> \$	 <u><u>( 84)</u></u> \$

\*Programmation de base

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE**  
**ÉTATS DES RÉSULTATS PAR SECTEUR**  
**Arts et culture**  
**pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026**

	2026	2025
<b>PRODUITS</b>		
Patrimoine canadien *	223 682 \$	213 682 \$
CanNor	36 600	-
Autres contributions	35 895	9 353
Gouvernement du Yukon - Tourisme et de la Culture	28 500	22 000
Ventes de billets de spectacles	13 637	2 472
Ventes de sirop d'érable	9 480	9 238
Autofinancement et autres	8 279	16 027
Ventes de repas	6 234	7 898
Abonnements, inscriptions et cotisations	1 205	1 225
	<u>363 512</u>	<u>281 895</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et avantages sociaux	173 374	138 678
Honoraires	78 416	41 031
Représentation, réunions et déplacements	19 393	22 956
Loyer et location de salles	17 086	11 999
Fournitures de bureau	16 280	8 255
Location d'équipements	11 577	11 133
Achat d'immobilisations	11 317	11 699
Produits d'érable	11 218	8 581
Promotion et publicité	6 901	2 073
Contributions aux organismes	5 250	1 538
Coût des repas	2 967	5 686
Informatique	1 030	4 442
Imprimerie	527	795
Assurances	509	1 116
Télécommunications	475	465
Inscriptions	261	355
	<u>356 581</u>	<u>270 802</u>
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	<u>6 931</u>	<u>11 093</u>
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Amortissement des apports reportés	3 237	1 170
Actifs immobilisés	11 317	11 699
Moins: Amortissement des immobilisations corporelles	3 255	1 193
Subventions utilisées pour achat d'immobilisations	11 317	11 699
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>6 913</u></u> \$	<u><u>11 070</u></u> \$

\*2026 (Programmation de base 203 682 \$, Fête du Canada & Solstice St-Jean 20 000 \$)

\*2025 (Programmation de base 203 682 \$, Fête du Canada & Solstice St-Jean 10 000 \$)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS PAR SECTEUR**  
**Formation**  
**pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026**

	2026	2025
<b>PRODUITS</b>		
Patrimoine canadien	771 764 \$	284 075 \$
Gouvernement du Yukon - Éducation	599 651	655 103
RCCFC	273 102	61 500
Gouvernement du Yukon - DSF	151 179	154 170
Abonnements, inscriptions et cotisations	22 761	22 017
CNFS / ACUFC	-	35 000
Autofinancement et autres	-	9 137
	<u>1 818 457</u>	<u>1 221 002</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et avantages sociaux	717 369	521 953
Honoraires	426 870	285 150
Contributions aux organismes	278 020	168 166
Représentation, réunions et déplacements	100 342	49 607
Loyer et location de salles	90 801	62 824
Achat d'immobilisations	82 289	40 255
Fournitures de bureau	38 221	14 159
Promotion et publicité	31 420	18 294
Informatique	26 391	10 940
Télécommunications	10 662	4 889
Assurances	7 000	2 230
Inscriptions	4 388	1 547
Imprimerie	2 224	616
Intérêts et frais bancaires	1 280	1 365
Locations d'équipements	643	478
	<u>1 817 920</u>	<u>1 182 473</u>
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	<u>537</u>	<u>38 529</u>
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Amortissement des apports reportés	25 806	14 471
Actifs immobilisés	82 289	40 255
Moins: Amortissement des immobilisations corporelles	28 379	17 030
Subventions utilisées pour achat d'immobilisations	77 103	40 255
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><u>3 150</u></u> \$	<u><u>35 970</u></u> \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE**  
**ÉTATS DES RÉSULTATS PAR SECTEUR**  
**Ainés**  
**pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026**

	2026	2025
<b>PRODUITS</b>		
FAAFC	92 291 \$	106 673 \$
Gouvernement du Yukon - Santé et des Affaires sociales	72 750	72 750
Patrimoine canadien *	58 653	84 587
Autofinancement et autres	12	55
Emploi et Développement social Canada	-	25 000
	<u>223 706</u>	<u>289 065</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et avantages sociaux	125 702	167 601
Honoraires	35 300	45 529
Loyer et location de salles	21 085	21 829
Représentation, réunions et déplacements	11 875	26 772
Fournitures de bureau	11 492	7 598
Promotion et publicité	7 963	6 037
Contributions aux organismes	6 000	-
Informatique	2 299	4 675
Assurance	676	100
Télécommunications	673	624
Imprimerie	362	3 183
Inscriptions	279	1 977
Achat d'immobilisations	-	2 593
Coût des repas	-	548
	<u>223 706</u>	<u>289 066</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	<u>-</u>	<u>(1)</u>
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Amortissement des apports reportés	822	767
Actifs immobilisés	-	2 593
Moins: Amortissement des immobilisations corporelles	822	767
Subventions utilisées pour achat d'immobilisations	-	2 593
	<u>-</u>	<u>2 593</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>-</u> \$	<u>(1)</u> \$

\*2026 (Programmation de base 58 653 \$)

\*2025 (Programmation de base 58 653 \$, projet FACC-Art 25 934 \$)

**ASSOCIATION FRANCO-YUKONNAISE**  
**ÉTATS DES RÉSULTATS PAR SECTEUR**  
**PCS**  
**pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026**

	2026	2025
<b>PRODUITS</b>		
Société Santé en Français	283 749 \$	353 319 \$
Autofinancement et autres	929	156
	<u>284 678</u>	<u>353 475</u>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et avantages sociaux	135 569	142 939
Honoraires	74 727	126 872
Représentation, réunions et déplacements	18 441	22 052
Fournitures de bureau	15 450	26 764
Loyer et location de salles	12 994	14 308
Contributions aux organismes	10 400	-
Promotion et publicité	5 622	10 511
Télécommunications	5 293	5 052
Informatique	3 767	3 090
Imprimerie	1 714	1 030
Assurances	700	700
	<u>284 677</u>	<u>353 318</u>
Excédent des produits sur les charges avant les ajustements nécessaires pour les capitalisations et les apports reportés	<u>1</u>	<u>157</u>
Ajustements pour les capitalisations et les apports reportés		
Plus: Amortissement des apports reportés	447	597
Moins: Amortissement des immobilisations corporelles	<u>510</u>	<u>681</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u><b>( 62 )</b></u> \$	<u><b>73</b></u> \$